

*Paris, le 14 septembre 2021*

**DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES DANS L'ESR :  
LES LIMITES (LARGEMENT) DÉPASSÉES À L'UFR STAPS DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 2 !  
QU'ATTEND LE MESRI ?**

Depuis plusieurs années, les enseignant-es et étudiant-es de l'UFR STAPS de l'université de Rennes 2 alertent sur le sous-encadrement chronique au regard de leur effectifs. En juin, face à une situation devenue critique et invivable, la quasi-majorité des responsables pédagogiques ont démissionné de leurs fonctions considérant qu'il leur était impossible d'organiser une rentrée universitaire dans des conditions acceptables.

Fin août, sans réponse à leurs demandes et la date de la rentrée se rapprochant, ils et elles ont envoyé une demande d'audience au ministère de l'enseignement supérieur et la recherche. Aucune réponse ne leur a été formulée. Ni positive, ni négative. Bel exemple supplémentaire de mépris du dialogue social.

Fin août toujours, le MESRI a notifié à certains établissements déficitaires des compléments de subventions pour charge de service public. De toute évidence, la somme allouée à Rennes 2 n'a pas pris en compte la situation déficitaire des STAPS puisque celle-ci permet tout au plus de flécher un poste sur la composante, loin des 14 attendus !

Sans moyens supplémentaires, la rentrée n'a pas eu lieu. Si elle avait lieu, en l'état actuel des choses, de fait les formations ne pourraient qu'être dégradées. Comment le MESRI peut-il laisser à ce point les conditions de travail et d'études se dégrader sans considérer la nécessaire égalité de traitement entre les étudiant-es partout sur le territoire ? Comment le MESRI peut-il considérer qu'un taux d'encadrement de 1 enseignant-e pour 44 étudiant-es, quand la moyenne des formations est autour de 1 pour 20, soit acceptable ? Les STAPS sont-elles considérées comme une sous-filière de formation ?

Les signataires demandent au MESRI de considérer la demande des collègues mobilisé-es et a minima de donner une réponse à leur demande légitime d'audience.

Ils demandent que la situation des STAPS soit enfin prise en compte et que les moyens nécessaires soient débloqués d'urgence pour que les étudiant-es de Rennes 2 puissent enfin bénéficier de la totalité de leur formation comme toutes et tous leurs camarades sur le territoire, et pour que les enseignant-es puissent travailler dans des conditions décentes sans mettre en danger leur santé et sans devoir renoncer à leur métier. ■